

En France, la loi met au cœur du système de santé comme de l'accompagnement médico-social, l'usager, depuis les deux lois de 2002. Malheureusement la place de l'usager reste encore marginale, même si la situation s'améliore, et que les compétences des patients (dans le sanitaire) et des personnes en situation de handicap (et de leurs familles) commencent à être prises en compte. Le partenariat étroit entre les personnes autistes, leurs familles et les professionnels qui peuvent les aider est pourtant une évidence : sans le partage de savoirs et de compétences, il est impossible d'aider vraiment et de manière durable une personne autiste. Aussi avons-nous construit notre congrès sur la réflexion autour de cette alliance. On peut la décliner autour de multiples thématiques : mieux comprendre les différentes pistes de la recherche scientifique, pour savoir comment l'usager peut y prendre sa place, s'informer sur les nouveaux modèles d'interventions, et nous insistons à ce congrès sur la manière d'aider les adultes, à la suite de la sortie des recommandations de bonnes pratiques qui leur sont dédiées. Nous sommes attentifs aussi aux nouveaux modèles de services plus inclusifs qu'il est possible de mettre en œuvre, de manière pionnière : les pôles de compétences externalisées que notre groupement de coopération s'attache à mettre en œuvre, les services à domicile qui peuvent constituer le fer de lance d'une coordination tant souhaitée entre des acteurs différents, le modèle des entreprises adaptées au service des personnes avec TSA. Aucune de ces mobilisations ne trouvera de place reconnue et pérenne si les financeurs ne se lancent pas dans une courageuse reconnaissance de la qualité attendue en autisme : nous défendons le projet de certification construit avec l'aide et l'expertise d'Handéo, pour se doter des outils nécessaires.

Merci à ceux qui assureront le fil rouge de cette journée en nous ramenant à leurs expériences vécues : le Dr Saravane, membre de notre comité scientifique, qui va assurer la modération de la journée, Laurent Savard qui décrit si bien avec un humour décapant, l'amour que nous portons à nos enfants les plus vulnérables, et Josef Schovanec, qui milite, comme nous tous, avec un humour corrosif aussi, pour que les personnes autistes ne soient plus les exclus des exclus.

# CONGRES 2018 AUTISME FRANCE



## BULLETIN D'INSCRIPTION CONGRÈS AUTISME FRANCE DU 17 NOVEMBRE 2018

Dans la limite des places disponibles. 1 bulletin par personne, le photocopier si nécessaire. Paiement par CB sécurisé via le site. A retourner accompagné du règlement à **Autisme France - 1175 Av de la République 06550 La Roquette-sur-Siagne**

Nom : ..... Prénom : .....

Parent  Ami/famille  Personne TSA  AVS  Etudiant  Professionnel  Autre : .....

Établissement (si inscription par l'employeur) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

E-mail : .....

(Pour éviter la mise en spam, mettre l'adresse [autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr) en expéditeur fiable dans votre logiciel de messagerie)

- 60 € : Professionnel
  - 48 € : Professionnel et établissement (groupes 9 pers et +)
  - 45 € : Tarif non adhérent (Parent/ Ami/ Personne TSA/ AVS/ Étudiant)
  - 30 € : Tarif adhérent (Parent/ Ami/ Personne TSA/ AVS/ Étudiant)
- Pour bénéficier du tarif adhérent, vous devez être à jour de cotisation pour l'année en cours ou prendre l'adhésion en même temps que l'inscription au congrès.
- Je désire recevoir une réduction gratuite SNCF (20%).

**ADHÉSION AUTISME FRANCE**

48 € (Adhésion individuelle)

Je joins un chèque d'un montant de : .....

J'effectue un virement (uniquement pour les établissements) sur le compte : I BAN : FR7630003015800003726176153

**Conditions d'inscription :** Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement (excepté les règlements par virement).

**Chaque inscription fait l'objet :**

- D'une confirmation d'inscription valant justificatif pour bénéficier des réductions de transport.
- D'une remise d'un coupon code-barres à présenter impérativement à l'accueil pour entrer.
- D'une attestation de présence (remise sur place le jour de la manifestation).

Toute annulation reçue avant le **15 octobre 2018** (le cachet de la poste faisant foi) entraînera un remboursement intégral des sommes versées. Au-delà du 15 octobre 2018, aucun remboursement ne sera effectué. Si le participant ne se présente pas à la journée, la totalité du règlement sera conservée par l'organisateur.

**N'oubliez pas de cocher la case ci-dessous pour nous permettre de traiter votre demande !**

En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées par l'association Autisme France afin qu'elle puisse enregistrer mon adhésion et/ou mon inscription et m'adresser le reçu correspondant, le coupon code-barres, la revue si j'adhère, me joindre au sujet de mon inscription et/ou de mon règlement et me tenir informé de l'actualité de l'association. L'association Autisme France s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de consentement à l'utilisation de vos données collectées par ce formulaire, veuillez écrire à Autisme France 1175 avenue de la République 06550 La Roquette-sur-Siagne ou [autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr)

Fait à : .....

Le : .....

Signature (ou cachet de l'établissement) : .....

17 Novembre  
Nice Acropolis

Renseignements  
☎ 04.93.46.01.77  
🌐 [www.autisme-france.fr](http://www.autisme-france.fr)  
✉ [autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr)



FAMILLES & PROFESSIONNELS  
AU CŒUR DU CHANGEMENT

**8h15 :** accueil des participants  
**9h15 :** introduction par la Présidente, **Danièle Langlois**  
**9h30 :** intervention du ministre ou de son représentant

**Modérateur de la journée :** **Dr Djéa SARAVANE**, Praticien hospitalier et responsable du Centre Régional Soins Somatiques et Douleur en Santé Mentale et Autisme, EPS Barthélémy Durand, Etampes.

**9h50 – 10h30 : Synthèse sur les recherches scientifiques**

Pr. **Frédérique Bonnet-Brihault**, pédopsychiatre et professeure de médecine au CHRU de Tours

Les actualités scientifiques sont nombreuses et marquent depuis quelques années un réel tournant dans la conception de l'autisme. Ces travaux montrent combien les profils et les trajectoires de développement peuvent être divers et justifient, pour chaque personne, une réponse individualisée. Le diagnostic en 2018 doit ainsi être non seulement catégoriel mais également précoce, fonctionnel, différentiel et évolutif. Les données récentes de la recherche permettent de mieux comprendre les particularités du développement et du fonctionnement cérébral et renforcent cette notion de profil individuel unique.

**10h30 – 11h00 : La remédiation cognitive et les programmes de réhabilitation psychosociale**

Dr **Isabelle AMADO**, praticien Hospitalier Responsable du Centre Ressource en Remédiation Cognitive et Réhabilitation Psychosociale de l'Île-de-France



Les personnes autistes ont des difficultés cognitives, nécessitent une aide sociale ou professionnelle, pour acquérir une autonomie et s'insérer. Les thérapies psychosociales aident à construire et orienter un parcours d'insertion. Des plateformes intersectorielles de réhabilitation se développent en France. Après une évaluation multidisciplinaire les usagers autistes réalisent leurs compétences et leurs faiblesses et débute des programmes personnalisés, en lien avec leur projet d'insertion. De nouveaux métiers existent en psychiatrie comme des job coach ou chargés d'insertion professionnelle pour guider et accompagner en milieu professionnel. A terme ces dispositifs existeront partout en France.

**11H00 – 11H30 : PAUSE**

**11h30 – 12h00 : Recommandations adultes : la place des usagers et des professionnels**

**Christiane Jean-Bart**, responsable du secteur handicap HAS et **Sophie Guennery**, Cheffe de projet - Mission Handicap HAS- DiQASM (Développer la qualité dans le champ sanitaire, social et médico-social)

Les recommandations ont été élaborées dans un contexte d'évolution et de transformation de l'offre sociale et médico-sociale qui vise à améliorer la qualité de vie de la personne autiste et en particulier la continuité de l'accompagnement dans son parcours de vie. Un guide d'appropriation à partir des recommandations : « Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte », a été élaboré. Il est à destination des professionnels exerçant au sein des services et établissements sociaux et médico-sociaux. Ce guide est rédigé de manière plus simple et directe. Sa forme est inspirée des règles de rédaction du facile à lire et à comprendre. Il contient les informations essentielles, pour construire le projet personnalisé pour répondre aux besoins de la personne autiste et les différentes thématiques qui conditionnent la participation et à l'autonomie de la personne autiste. Il représente un outil d'information et de réflexion pour toutes les personnes accompagnant une personne autiste. Il s'utilise à la fois de façon préventive (avant tout accompagnement) et régulièrement tout au long de l'accompagnement.



**12h00 – 12h30 : Rôle et missions d'un PCPE autisme (Pôle de compétences et de prestations externalisées)**

**Anne-Laure Sanchez Garcia** et **Soizic Guilloteau**, respectivement coordinatrice Autisme Pau béarn et Chef de service des PCPE du GCSMS Autisme France



Par manque de places dans les services d'accompagnement et aussi par choix, les familles se sont tournées vers les professionnels libéraux pour construire elles-mêmes un accompagnement adapté aux besoins de leur enfant. Coordonnatrices, les familles s'épuisent, rencontrent des difficultés pour trouver des intervenants qualifiés et ne peuvent pas toujours faire face aux frais que cela peut induire. Une ultime possibilité envisagée par certaines, chercher une solution vers les pays Européens voisins. C'est pour répondre à ces problématiques que le dispositif PCPE accompagne des enfants et adultes en situation de handicap et leurs familles, pour qu'elles puissent choisir les professionnels libéraux qui les accompagneront dans une visée résolument inclusive.

**MATIN**



**14h00 – 14h35 : Témoignage « Gabin : amour, humour, quand tu nous tiens ! »**  
**Laurent Savard**, comédien et papa d'un jeune garçon autiste

Avoir un enfant, c'est apprendre à devenir parent. Avoir un enfant autiste, c'est devenir un combattant. Un combat, bien souvent, avec l'école, pour une bonne prise en charge, contre l'exclusion et les donneurs de leçons ... Un combat, avant tout, pour le respect de nos enfants. Quand j'ai créé mon spectacle « le bal des pompiers » - mon amour de Gabin est né un 13 juillet - je ne savais pas que nous étions autant à vivre les mêmes choses. J'ai choisi l'humour comme arme de persuasion. Pour ce combat à vie et au-delà de l'infini !

**14h35 – 15h05 : Service à la personne, une réponse aux besoins des personnes autistes**

**Christine Garnier-Galimard**, Présidente de Respir Bourgogne

En 2009 l'association Respir Bourgogne, partenaire d'Autisme France a mis en place un Service d'accompagnement à domicile spécialisé TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) sous le statut de Service à la Personne. Financé partiellement en 2010 par l'Agence Régionale de Santé pour expérimenter les méthodes éducatives, aujourd'hui ce service accompagne 50 personnes TSA de 2 ans à 52 ans sur leur lieu de vie, en appliquant les recommandations de la Haute Autorité de Santé, sur tout le territoire de la Côte d'Or et une partie de la Saône et Loire. Présentation d'une offre de service alternative et/ou complémentaire à l'offre existante qui répond aux objectifs d'inclusion dans la société des personnes TSA.



**15h05 – 15h35 : Certification Autisme, quelle qualité professionnelle pour l'autisme ?**

**Julien Paynot**, Directeur Général Handéo



"Handéo, association loi 1901, a été créée en 2007 à l'initiative des principaux organismes du handicap pour libérer le pouvoir d'agir des personnes handicapées et des personnes âgées en leur permettant de vivre pleinement chez eux et dans la cité. Son activité repose sur deux piliers :

- l'Observatoire national des aides humaines pour une meilleure connaissance des attentes et des besoins des personnes handicapées et des personnes âgées,
- les démarches qualité Cap'Handéo, outils permettant aux personnes de mieux identifier les organismes proposant un service de qualité dans différents domaines : services à la personne, aides techniques, services de mobilité et (bientôt) les établissements et services accueillant les personnes autistes.

**15H35 - 16H05 : PAUSE**

**16h05 – 16h50 : Entreprise adaptée, intégration professionnelle dans les métiers du numérique**

**Laurent Delanoy** et **Isabelle Richez**, Directeur et coach Avencod, entreprise adaptée

AVENCOD propose aux entreprises des services de développements informatique et de tests fonctionnels d'applications informatique basés sur les talents des autistes à haut potentiel et/ou porteur du syndrome d'Asperger, et des compétences de collaborateurs en situation de Handicap. L'objectif de ce business model innovant est de répondre à la fois, aux besoins numériques des entreprises tout en leur proposant une solution concrète à leurs obligations légales face à la loi diversité de 2005, en permettant à des travailleurs handicapés principalement autistes Asperger et/ou « Haut Potentiel » à intégrer les métiers du numérique.



**16h50-17h20 : Synthèse de la journée**

**Josef Schovanec**, docteur en philosophie et sciences sociales, ancien élève de Sciences-Po Paris et porteur du syndrome d'Asperger

**17h20-17h45 : discours de clôture**

**Danièle Langlois**, Présidente d'Autisme France

